



A. E. E. Association Intercommunale Enfance et Ecole Assé et Boiron

CONSEIL INTERCOMMUNAL
SEANCE DU JEUDI 28 SEPTEMBRE 2017, 20h00
Salle du Conseil de l'AEE – Crassier

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Dans sa séance du 28 septembre 2017, le Conseil Intercommunal de l'AEE a pris la décision suivante :

1. Préavis n°7 – Législature 2016 – 2021
Budget 2018

Le Conseil Intercommunal a approuvé le préavis n°7 / Législature 2016 – 2021 relatif au budget 2018.

Cette décision n'est pas soumise à référendum.

Au nom du Conseil Intercommunal

Le Président
Jacques Mühlemann

La Secrétaire
Valérie Suhajda

Crassier, le 28 septembre 2017